



BULLETIN D'ADHÉSION 2017 SÉDENTAIRES / TÉLÉVENTE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Fonction dans l'entreprise :

Service ou Agence :

Statut : Employé : Maîtrise : Mets : Cadre :

Téléphone Bureau : Portable :

Mail Pro :

Mail Perso :

Préciser lequel vous utilisez :

Je joins le règlement de ma carte d'adhésion 2016 d'un montant de :*

132 € : sédentaires ou télévente non cadre

192 € : sédentaires ou télévente Cadre

Possibilité de prélèvement mensuel (voir autorisation SEPA ci-jointe)

- **11 €/ mois** pour les Cadres (soit 132€/ an)
- **16 €/ mois** pour les Cadres (soit 192€/ an)

Les frais de prélèvements bancaires impayés seront à la charge de l'adhérent, qui doit informer sa banque de la mise en place du prélèvement automatique et prendre ses dispositions pour que son compte soit approvisionné.

Signature

**Remettre l'ensemble des éléments directement à votre Délégué Syndical en agence ou l'envoyer à
FO Pages Jaunes
17 rue de Maître Cornille
33360 Latresne**

*** un justificatif fiscal vous sera fourni afin de bénéficier du crédit d'impôts de 66% du montant payé.**